



Le 28 mai 2018

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Élus,

Les Organisations Syndicales CGT, FO, CFDT, CFTC ont décidé de ne pas participer au CTP de ce lundi 28 mai 2018.

Plusieurs raisons nous ont conduits à faire ce choix.

Tout d'abord, nous tenons à dénoncer les propos allusifs, caricaturaux et dénigrants, tenus une nouvelle fois lors du Conseil Municipal du 23 Avril 2018 à l'encontre des Syndicats et donc à l'encontre des agents que nous représentons.

OUI, les Organisations Syndicales n'ont pas validé le poste de l'ex directeur du Musée du Vieux Saint-Étienne, et elles s'étonnent que les élus n'aient pas la même considération pour l'ensemble des CDD non renouvelés à la ville et qui se retrouvent sans emploi, malgré de bons et loyaux services.

Ne vous en déplaise, en tant que défenseurs des droits des agents, l'ensemble des décisions prises par nos Organisations Syndicales le sont en toute cohérence et en toute responsabilité.

Nous vous rappelons qu'elles répondent à l'attente des agents qui nous ont élus et avec qui nous travaillons en totale co-gestion.

Concernant le dialogue social, nous le réaffirmons, il ne s'est jamais aussi mal porté à ville de Saint Étienne contrairement à ce qui est dit et que l'on veut nous faire croire.

Pourtant, ce n'est pas faute d'avoir tenté à maintes reprises de le faire entendre aux élus et à Monsieur le Maire.

Le CTP (comme la CAP ou le CHSCT) est une instance où la libre expression doit être de mise, sans que les intervenants soient la cible de remarques déplacées, de railleries, de sarcasmes

Les représentants du personnel n'ont jamais été aussi déconsidérés, dénigrés et méprisés sous une mandature municipale.

Ce mépris se traduit notamment aujourd'hui, par la volonté municipale de réduire le nombre de représentants du personnel de cette instance de 12 sièges à 10 sièges.

En effet, la suppression de ces sièges va indéniablement réduire la représentativité syndicale et la parole légitime des agents, en écartant les Organisations Syndicales les moins représentatives, tout ceci, dans l'unique but d'affaiblir un peu plus l'action syndicale dans notre collectivité.

Nous considérons donc que cette réduction de sièges est une nouvelle atteinte aux principes démocratiques, qui n'a fait l'objet d'aucune concertation mais d'une «information» suite à une décision politique.

La majeure partie des dossiers nous est présentée «Pour information» et fait l'objet de négociations qui n'en portent que le nom !

Les réponses qui nous sont apportées le plus souvent sont «La loi ! Rien que la loi !» ou bien alors «nous avons été élus par les Stéphanois et nous décidons et nous assumons !».

Nous ne nous étendrons pas sur le dossier de la Direction Urbanisme où nous avons le sentiment de s'être clairement fait instrumentaliser par l'administration et les politiques pour arriver à leur fin.

Aujourd'hui, les agents du pôle développement urbain sont en souffrance et dénoncent un management toxique, une perte de la qualité du service rendu, une inflation de cadres dirigeants et une pénurie d'agents pour assurer les missions.

Nous faisons donc le choix d'être à leur côté.

OUI, Mesdames et Messieurs les élus, NOUS, les Organisations Syndicales, nous sommes responsables, et contrairement à ce que vous affirmez, tous les agents de la Ville de Saint Etienne travaillent et nous sommes là pour défendre leurs intérêts.